

Réunion de quartier

Jeudi 18 avril 2024

Réunion concernant les habitants des rues suivantes :

Grande rue de Morest, impasse des Accobourgs, impasse des Colombiers, Impasse des Bouteroues, ruelle des Jardins, impasse Abel Fleury, Place de la Bonne Dame, impasse des Patois, impasse des Joulaines, Rue Barrée, impasse du Rucher, impasse du Puits, Route des Landes, Petite rue de Morest, Rue de la Brigaudière, Impasse des Brigaudières

Elus présents :

Judith DUPLESSY, Marie-Christine VOINCHET, Jérémy VON-EUW, Françoise CHAMPY

La réunion débute à 18h30, et se tient exceptionnellement dans la salle de gymnastique de l'école primaire, suite aux dégradations subies dans les locaux de la mairie.

Le maire, Laurent ALLANIC, après avoir souhaité la bienvenue aux Saint-Claudins présents, revient sur le cambriolage qui a eu lieu dans la nuit du lundi 8 au mardi 9 avril dans les locaux des services techniques et de la mairie.

Il indique que, dans la mairie, les malfaiteurs ont déversé le contenu de 3 extincteurs à poudre (volés précédemment aux services techniques), après avoir ouvert tous les placards et répandu leur contenu. Ils ont voulu également emporter le coffre-fort (qui ne contenait aucune liquidité), mais le poids de celui-ci a rendu leur entreprise impossible. Ils ont néanmoins réussi à le basculer sur l'avant, engendrant des dégâts dans les cloisons et sur le mobilier.

Concernant les services techniques, du vol de petit matériel a été constaté.

Une première estimation des dégâts sur les locaux et sur le matériel d'environ 40 000 à 50 000 € a été établie.

Le secrétariat de mairie a été temporairement installé dans la salle du conseil municipal.

Après l'intervention d'une équipe de nettoyage spécialisée dans ce type d'intervention (devis de 5600 €), il restera un gros travail de classement des documents et de rangement pour le secrétariat.

Naissance d'une nouvelle association :

Une nouvelle association va se créer à Saint-Claude appelée « Coccinelle et Petits Pois »

Le projet de cette association est de créer un jardin partagé derrière le restaurant scolaire et de mener des actions avec l'école, les habitants... Une réunion publique va être organisée le 23 mai à la mairie où vous serez cordialement invités.

Nouveau lotissement :

Un appel d'offres va être lancé concernant l'aménagement d'un futur lotissement (situé rue des acacias). Il devrait contenir entre 15 et 20 maisons. La vente des terrains pourrait avoir lieu en fin d'année 2024 / début 2025.

Le lotissement aura pour nom : Lotissement de La Vallée Miset.

Ecole primaire :

Suite à la destruction du préfabriqué situé dans la cour de l'école, une nouvelle entrée sera réalisée et un espace engazonné sera créé.

Eglise :

Une réunion est prévue début juin afin de nous présenter le résultat de l'étude sanitaire concernant l'état des murs et de la charpente.

Adressage :

Encore quelques soucis lors de la livraison de colis.

Il est recommandé de ne laisser l'ancien numéro que temporairement (6 mois maximum) et de le barrer avec un ruban adhésif de couleur afin de signaler qu'il s'agit de l'ancien numéro.

Les sociétés qui gèrent les GPS doivent se connecter à la BAN (base d'adresse nationale) afin de réactualiser les nouvelles adresses que la mairie a renseigné. Ils le font souvent avec du retard.

Classe de mer

Toutes les classes de l'école élémentaire sont parties en classe de mer à Pénestin (56) cette semaine (du 15 au 19 avril).

Rue du moulin

Les travaux sont terminés. Nous attendons le résultat d'une étude du conseil départemental pour certifier que les dos d'ânes sont aux normes.

Piste cyclable Vineuil / Saint-Claude :

Une continuité va être réalisée entre les deux communes. Celle-ci sera réalisée en calcaire.

Grande rue de Morest

Le conseil départemental souhaite rénover la bande de roulement de cette voie qui est une route départementale.

Des études ont été réalisées pour évaluer le coût des travaux annexes nécessaires (trottoirs, enfouissement des réseaux), à la charge de la commune.

Coûts estimés : 600 000 € pour la voirie et les trottoirs, 600 000 euros supplémentaires pour l'enfouissement des réseaux.

Les travaux seront probablement effectués en deux tranches.

Aucune décision n'a été prise à ce jour concernant l'enfouissement des réseaux. Si cela se fait, c'est un énorme chantier qui impose de relier individuellement chaque domicile.

Questions des habitants :

Il est souvent difficile d'accéder à notre boîte aux lettres dans la grande rue de Morest. Est-il possible de prévoir lors des travaux de réduire la largeur des voies ou de réaliser un sens unique ?

Non, car c'est une route départementale

Quelle date pour la fin des travaux pour la deuxième tranche ?

Environ 4 ans

Des utilisateurs de la déchèterie laissent tomber sur la chaussée des détritiques et ne les ramassent pas.

Des rappels sont faits régulièrement sur le bulletin municipal, mais il est difficile de lutter contre l'incivisme, à moins de constater l'infraction en temps réel.

Des voitures sont mal garées dans la grande rue de Morest et perturbent la circulation.

Malgré tout, elles font également ralentir les véhicules. Par contre, il a été constaté que certaines étaient placées près d'une intersection, gênant la visibilité. Des courriers de la mairie ont été envoyés aux habitants du secteur les appelant à plus de civisme.

Concernant l'église, quelles décisions allez-vous prendre ?

Après évaluation du résultat de l'étude que nous recevrons en juin, les travaux urgents seront réalisés selon un planning s'étalant sur 5 à 6 ans.

Pourquoi ne pas installer un radar pédagogique ou un « vrai » radar ?

Les radars pédagogiques sont peu efficaces, ils ne font ralentir que les gens qui respectent en général les limitations, quant aux autres radars, ils sont gérés par le conseil départemental.

Informations complémentaires données par le maire :

- Elections européennes le 9 juin : 2 bureaux de vote seront installés, un à la mairie et un, salle de la république.
- Enherbement du cimetière : Il est rappelé qu'il est interdit de déposer des pots de fleurs devant les tombes. Cela dégrade le gazon et complique le travail des agents lors de la tonte. Ceux-ci seront systématiquement enlevés par les agents.
- Projet du bar / restaurant : c'est une compétence de la communauté de communes. Nous suivons le projet.
- Au carrefour de la croix de Morest, des panneaux incitant les poids lourds à ne pas tourner vers Blois seront installés.
- Pour les riverains de la grande rue de Morest, si vous avez des projets d'aménagement, pensez à les réaliser en amont des travaux. Il sera ensuite interdit pendant 5 ans de réouvrir la chaussée.
- Problème du SMAEP : Vineuil a décidé de se désengager du syndicat. Saint-Claude, Huisseau ainsi que la communauté de communes du grand Chambord ont voté « contre » le départ de Vineuil. A noter que Vineuil représente les 2/3 des usagers et que la viabilité du syndicat est en jeu en cas de départ de Vineuil.
- Vu l'interdiction d'utiliser des pesticides par les agents de la commune pour l'entretien des trottoirs, il est demandé également aux habitants de respecter cette réglementation. Pour ceux qui le peuvent, merci de désherber devant chez vous.

La réunion s'est terminée à 20h par le traditionnel verre de l'amitié.